

2017 Octobre

LE COMPTEUR GAZPAR

D'ICI À 2023, LE NOUVEAU COMPTEUR À GAZ COMMUNICANT SERA INSTALLÉ DANS LES FOYERS RELIÉS AU RÉSEAU DE GAZ DE VILLE, QUEL QUE SOIT LEUR FOURNISSEUR.

UN DÉPLOIEMENT SUR 5 ANS

Fin 2017 à Mai 2023 se sera de 600 000 compteurs installés à 11 millions

Quand Gazpar sera-t-il installé dans votre commune ? www.grdf.fr/compteur-gazpar-et-ma-commune

CA CHANGE QUOI ?

Des relevés automatiques et quotidiens (au lieu de deux relevés par an effectués par un technicien ou quatre autorelevés).

Des factures basées sur la consommation réelle.

La possibilité de suivre sa consommation sur Internet.

LE COÛT DE L'INSTALLATION

La fourniture et l'installation de Gazpar sont prises en charge par GRDF, la filiale d'Engie qui s'occupe du réseau de distribution du gaz naturel. Pour le consommateur, l'impact financier est de 2 à 3 euros par an en moyenne, prélevés sur les factures par le biais du tarif d'acheminement.

UN RISQUE SANITAIRE ?

Les données passent par les ondes radio, ce qui inquiète les personnes électrosensibles et certaines communes qui évoquent un risque sanitaire.

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Les données de consommation sont cryptées. Elles restent la propriété des consommateurs et ne peuvent être transmises à des tiers qu'après leur accord.